



APPEL À CANDIDATURES D'ÉQUIPES

IMéRA, Institut d'Études Avancées
Aix-Marseille Université

Ouvert du 3 février au 7 avril 2014

*Pour un accueil en résidence dans la période comprise
entre le 23 février 2015 et le 13 juillet 2016*

*Les candidatures sont reçues UNIQUEMENT par le système de candidature
électronique en ligne sur le site web de l'IMéRA (www.imer.fr).
Les candidatures par mail ou par courrier ne sont pas acceptées.*

Date limite d'envoi des candidatures : lundi 7 avril 2014 (inclus)

L'IMéRA, Institut d'Études Avancées d'Aix-Marseille Université, accueille des chercheurs étrangers de rang mondial en résidence pour des périodes de 5 ou 10 mois, ainsi que quelques équipes multidisciplinaires porteuses d'un projet collectif pour des séjours de courte durée.

Les recherches accueillies à l'IMéRA développent les interactions entre sciences humaines et sociales (SHS), entre sciences, entre SHS et sciences exactes, expérimentales et de la santé, ainsi que les relations entre arts et sciences. Elles explorent et développent les espaces qui peuvent s'ouvrir entre disciplines et les nouveaux objets qui peuvent s'y constituer.

L'IMéRA vise à contribuer à l'émergence et au développement de démarches INTERDISCIPLINAIRES de recherche de rang mondial, et à la préparation des jeunes chercheurs à ces démarches, sur le territoire d'Aix-Marseille.

En conséquence, dans la présentation de son projet, l'équipe candidate doit avoir le souci de montrer l'intérêt qu'elle porte aux croisements interdisciplinaires.

L'IMéRA est aussi soucieux d'accueillir des projets portant sur des territoires méditerranéens ou être soumis par des chercheurs de Méditerranée.

Calendrier

La date limite de cet appel à candidatures est fixée au lundi 7 avril 2014 (inclus).

Les résidences d'équipes ont une durée de 2, 3 ou 4 semaines, au choix de l'équipe.
Les candidats devront choisir leurs dates de résidence entre le 23 février 2015 et le 17 juillet 2015 ou entre le 14 septembre 2015 et le 13 juillet 2016.

Conditions d'éligibilité

L'accueil en résidence à l'IMéRA est ouvert aux équipes internationales et interdisciplinaires.

Sont éligibles les équipes :

- **constituées de 3 à 6 personnes travaillant sur un même projet (scientifiques et/ou artistes)**
- **dont les membres sont de nationalités différentes (au moins deux nationalités)**
- **dont les membres sont de disciplines différentes (au moins deux disciplines)**

Critères de sélection

Les critères d'évaluation des dossiers seront, de manière non exhaustive :

- La qualité et la potentialité du projet et de ses porteurs ;
- Le rapport du dossier avec la dimension interdisciplinaire de l'IMéRA (capacité à s'associer à d'autres domaines disciplinaires) ;
- La pertinence de l'inscription de la recherche dans la région d'Aix-Marseille (perspectives d'interactions avec des structures, des équipes et des laboratoires locaux ; utilisation de ressources locales – terrain, archives...)

Conditions d'accueil

Rémunération

L'IMéRA verse aux résidents accueillis dans le cadre d'une résidence d'équipe une indemnité journalière (per diem) d'un montant de 30,50 euros.

Hébergement

L'IMéRA prend en charge l'hébergement des membres de l'équipe.

Transport

L'IMéRA prend en charge le voyage aller-retour des résidents entre Marseille et leur lieu de résidence habituel.

Moyens de recherche

L'IMéRA propose à l'équipe en résidence d'organiser pendant son séjour un séminaire de recherche international sur une thématique liée à son projet, avec la possibilité d'inviter plusieurs intervenants extérieurs.

Candidature

Le dossier est rédigé en anglais ou en français.

Les candidats déposent leur candidature UNIQUEMENT par le système de candidature électronique en ligne sur le site de l'IMéRA (www.imer.fr). Aucune candidature transmise par courrier électronique ou par courrier papier ne sera acceptée.

Le dossier en ligne est constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature dûment rempli (champs obligatoires)
- Un fichier unique à télécharger comprenant :
 - les Curriculum vitae de tous les membres de l'équipe ;
 - une présentation du projet de recherche (maximum 5 pages) suivie d'une bibliographie sélective